



Quartier des artisans Au cœur du secteur Bridge-Bonaventure

MÉMOIRE

Mémoire déposé à l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre de la consultation publique sur le Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure

Montréal, 8 juin 2023

Table des matières

Introduction	3
Présentation de l'École d'ébénisterie d'art de Montréal	3
Historique de l'ÉÉAM	4
Activités de l'ÉÉAM	5
Clientèle de l'ÉÉAM	6
Enjeux de l'ÉÉAM	7
Mise en contexte Regroupement des écoles-ateliers	8
Vision du Quartier des artisans	9
Plan directeur de mise en valeur Secteur Bridge-Bonaventure Appuis et Recommandations	9
Apports de l'ÉÉAM Mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure	15
Conclusion	16



Mycélium par Laurence Blache, 2020

Introduction

L'École d'ébénisterie d'art de Montréal (ÉÉAM) salue le dépôt du Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure (PDVM) par la Ville de Montréal.

Plusieurs des grands enjeux énoncés dans le PDVM rejoignent les défis partagés par les acteurs du milieu des métiers d'art, soulignant la précarité de ses institutions et la difficulté d'assurer la préservation et le développement des savoir-faire ancestraux. Le PDVM fait également écho, à plusieurs niveaux, à la mission, aux valeurs et aux objectifs de développement de l'École.

L'ÉÉAM est particulièrement interpellée par l'énoncé de vision du PDVM et les grandes orientations qui en découlent. En effet, la « Vocation économique renforcée par des milieux de vie et d'emplois respectant l'esprit du lieu » qui implique la création d'un éco quartier des métiers d'art - le **Quartier des artisans** - représente une opportunité hors du commun pour l'École.

Ce mémoire s'inscrit directement dans la perspective **Quartier des artisans** développée conjointement par le Conseil des métiers d'art du Québec, l'Institut des métiers d'art et les écoles-ateliers métiers d'art de la région métropolitaine. L'ÉÉAM en est parfaitement solidaire.

Présentation de l'École d'ébénisterie d'art de Montréal

L'École d'ébénisterie d'art de Montréal est l'une des huit écoles-ateliers spécialisées, partenaires de l'Institut des métiers d'art, dans le programme d'études collégiales Techniques en métiers d'art du Cégep du Vieux Montréal. L'ÉÉAM est la gardienne de la transmission d'un savoir-faire précieux et du développement d'une richesse culturelle sous-estimée.

Missions : L'École d'ébénisterie d'art de Montréal se consacre à la formation et à l'épanouissement des créateur.trice.s qui développent la signature québécoise en ébénisterie d'art.

Valeurs : Créativité, Respect, Expertise, Communauté, Plaisir et Environnement



QU'EST-CE QUE L'ÉBÉNISTERIE ARTISANALE ?

L'ébénisterie artisanale est un domaine artistique impliquant la création, la conception, la fabrication et la diffusion de meubles, d'objets ou d'œuvres en bois, en pièce unique, en série limitée ou sur mesure. L'artiste ébéniste travaille le bois, et certaines matières complémentaires, à l'aide d'outils et techniques variés, à la fois traditionnels et de nouvelles technologies.

[VIDÉO DE PRÉSENTATION DE LA FORMATION EN ÉBÉNISTERIE ARTISANALE](#)



Historique de l'ÉÉAM

Vers
1900

Crise de la production artisanale.
Développement de la formation artisanale par le gouvernement.

1935

Fondation de l'École du meuble par Jean-Marie Gauvreau.

1969

Intégration de l'École du meuble au Cégep du Vieux Montréal (CVM).

1984

Développement du Plan national de formation en métiers d'art.

Création d'une formation collégiale technique en métiers d'art (8 volets), dont l'option ébénisterie artisanale.

Création de l'Institut des métiers d'art (IMA) par le CVM.

2007

Évolution du programme de formation en ébénisterie artisanale vers un statut officiel d'école-atelier indépendante (OBNL) : l'École d'ébénisterie d'art de Montréal (ÉÉAM).

2014

Développement de cours grand public.

2019

Inauguration de l'Atelier incubateur de l'ÉÉAM.

2020

Obligation de quitter les locaux occupés.
Déménagement d'urgence en contexte de pandémie.

Depuis
2021

L'ÉÉAM opère dans des installations temporaires sur la rue Chabanel, en plein cœur du District Central.

Activités de l'ÉÉAM

FORMATION COLLÉGIALE

573.AC - Technique
ébénisterie artisanale
en partenariat avec le
Cégep du Vieux Montréal

COURS GRAND PUBLIC

Ébénisterie artisanale

ATELIER INCUBATEUR ET MENTORAT

Accélération à l'intégration
au milieu professionnel



école d'ébénisterie d'art de montréal

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Réseautage, promotion
et diffusion

CONTRATS STAGES

Projets sur mesure
participatifs
pour la relève de l'ÉÉAM

ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Techniques spécialisées

PROJETS SPÉCIAUX

Économie circulaire,
projets communautaires,
etc.



Parasite par Benoît Desjardins, 2022

Clientèles de l'ÉÉAM

CLIENTÈLE FORMATION COLLÉGIALE

Issue du Québec, du Canada et de l'international
Répartie équitablement entre femmes et hommes
Âgée de 17 à 60 ans



62

personnes / session
Moyenne
10 dernières années

100

personnes / session
Objectif
5 prochaines années

CLIENTÈLE COURS GRAND PUBLIC

Issue de la grande région métropolitaine
Répartie équitablement entre femmes et hommes
Âgée de 30 à 70 ans



266

inscriptions / année
En 2022-2023

400

inscriptions / année
Objectif
En 2023-2024



Enjeux de l'ÉÉAM

LOCAUX PÉRENNES, ABORDABLES ET ADAPTÉS

Un des principaux enjeux auxquels l'ÉÉAM doit faire face est sa capacité d'élire domicile de manière pérenne dans des locaux abordables qui répondent aux différents besoins techniques spécifiques imposés par ses activités (vastes espaces d'au minimum 25 000 pi², capacité électrique importante, quai de chargement, etc.). Ainsi, l'École est contrainte de se localiser dans des installations industrielles légères où ses activités sont tolérées et où les caractéristiques techniques des bâtiments peuvent convenir à ses besoins.

Ceci réduit considérablement les possibilités d'autant plus que l'École doit, dans l'option où elle demeure locataire, s'engager dans un bail minimal de 22 ans pour satisfaire les exigences du ministère de la Culture et des Communications du Québec, principal subventionneur d'un projet d'aménagement de l'ÉÉAM.

De plus, c'est un fait notoire, ce type de loyer connaît actuellement une flambée. Ainsi, lors de son renouvellement de bail en janvier 2023, l'ÉÉAM a vu son loyer annuel augmenter de 50 000\$ ce qui crée une pression financière insoutenable à long terme.

MISE EN VALEUR DE L'ÉBÉNISTERIE D'ART

L'ÉÉAM fait face à un manque de reconnaissance de son domaine de création. En effet, l'ébénisterie d'art demeure méconnue et souvent confondue avec d'autres métiers du bois, telles l'ébénisterie industrielle, la menuiserie et la charpenterie. Peu de gens savent que l'ébéniste artisan.e d'aujourd'hui se sert des savoir-faire ancestraux pour créer des œuvres en bois contemporaines, d'une qualité exceptionnelle. L'ÉÉAM a la mission de briser les clichés, de faire connaître et rayonner l'ébénisterie d'art et ses créateur.trice.s

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La recherche et le développement font partie intégrante des objets constitutifs de l'ÉÉAM. Ainsi, en plus d'être gardienne des savoir-faire traditionnels en ébénisterie d'art, l'École souhaite s'impliquer dans le développement de la discipline. Elle a, entre autres, comme objectif d'implanter dans son atelier incubateur, des outils de technologie et d'innovation, accessibles à la communauté étudiante et en formation continue pour les professionnels du milieu.

SERVICES ET SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE

En plus d'offrir de la formation, l'ÉÉAM souhaite mettre à la disposition de sa communauté étudiante un ensemble de services complémentaires, offerts soit à l'interne ou à l'externe, ainsi qu'un milieu d'apprentissage sain et stimulant. Pour ce faire, l'École mise, entre autres, sur des collaborations, des partenariats et l'implantation dans un secteur riche et dynamique.

Plus spécifiquement, la clientèle étudiante à la formation collégiale vit actuellement très difficilement la pénurie de logements et l'augmentation des loyers résidentiels. Au cours des dernières années, des étudiant.e.s de l'ÉÉAM ont dû interrompre leurs études en raison d'une incapacité à se loger dans les limites de leurs budgets. Malheureusement, l'École seule ne peut s'attaquer à cet enjeu, d'où l'importance d'un projet structurant.

RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

En 2023, il est impossible d'envisager l'avenir et le développement sans prendre en considération l'impact environnemental de ses activités. L'ÉÉAM veille à réduire son empreinte environnementale en misant sur une meilleure gestion des ressources et l'éducation à de nouvelles méthodes plus vertes afin d'accélérer la transition écologique de l'ébénisterie d'art.

ACCESSIBILITÉ

En tant que lieu d'enseignement qui accueille une importante clientèle de différents horizons, la question de l'accessibilité et de la mobilité est un enjeu déterminant pour l'ÉÉAM. L'accès à vélo et en transports collectifs à proximité de l'École s'avère essentiel pour les étudiant.e.s à la formation collégiale, qui souvent ne possèdent pas de voiture et privilégient ces modes de déplacement.

À l'inverse, la majorité des participant.e.s aux formations grand public possède une voiture. Ils choisissent ce mode de transport pour se rendre à leur formation de courte durée, principalement pour quitter avec le projet fabriqué en atelier. Bien qu'assez compacts pour être transportés en voiture, plusieurs projets sont trop lourds ou volumineux pour être ramenés facilement en transport actif ou collectif.

Finalement, étant donné la nature de ses activités de fabrication, il demeure essentiel pour l'École d'être approvisionnée par ses fournisseurs en matériaux, fournitures et outillages. Ces livraisons exigent certaines particularités techniques, tels un quai de chargement et l'accès pour les camions de transport.

Mise en contexte | Regroupement des écoles-ateliers

Les écoles-ateliers en métier d'art ont tenté, à quelques reprises déjà, de se regrouper à travers différents projets, dans le but d'assurer leur pérennité et de créer la synergie nécessaire pour un meilleur développement et une notoriété accrue. Ces divers projets ont échoué pour des raisons multiples indépendantes de la volonté des écoles-ateliers impliquées.

La création du **Quartier des artisans**, telle que présentée dans le PDVM, offre quant à elle une conjoncture très favorable. En effet, ce projet réunit pour une première fois un ensemble d'acteurs clés des métiers d'art, tels que : le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ), les lieux de formation, des galeries, des boutiques, un musée, des artisan.e.s, etc. L'interrelation et la complémentarité des parties impliquées représentent un gage de réussite et de dynamisme. La création de cet écosystème permettra une émulation et un enrichissement commun, pour l'ensemble des acteurs, ainsi que pour le quartier et ses infrastructures.

Vision du Quartier des artisans

Extrait du Mémoire du Conseil des métiers d'art du Québec, partenaire de la promotion et du développement des métiers, avec qui nous partageons la vision du **Quartier des artisans**.

« Le Quartier des artisans est un quartier à la fois créatif et inclusif, lieu d'enseignement, de production, de diffusion et de commercialisation des métiers d'art québécois. Ancré dans le riche passé industriel du secteur Bridge-Bonaventure et tourné vers le futur en soutenant des valeurs de solidarité, de durabilité et écoresponsabilité, il met de l'avant une diversité unique de métiers et de savoir-faire locaux, traditionnels autant que modernes.

Cette communauté culturelle, installée de part et d'autre de la rue Mill dans le secteur de Bridge-Bonaventure, est un acteur incontournable de la formation et de l'éducation en métiers au Québec. Il est également un moteur économique dont le modèle d'affaires est essentiellement basé sur une activité commerciale de proximité et en circuit court.

Cette zone d'usage intermédiaire dont les activités vont progressivement du semi-industriel vers le résidentiel, propose également un ensemble d'attraits touristiques, d'ateliers boutiques, de galeries, d'espaces muséaux qui font d'elle un lieu de ralliement de l'industrie créative et une destination internationale incontournable pour Montréal en tant que ville UNESCO du design. Il redonne finalement au secteur Bridge-Bonaventure un sens : celui d'une utilité tant économique, écologique que sociale. »¹

Plan directeur de mise en valeur | Secteur Bridge-Bonaventure



APPUIS ET RECOMMANDATIONS

L'École d'ébénisterie d'art de Montréal souhaite **appuyer spécifiquement les grandes orientations 1 et 4** et certaines de leurs balises qui prennent très bien en compte sa réalité d'école-atelier en ébénisterie artisanale, tout en offrant des réponses concrètes à ses enjeux. Elle souhaite également **formuler quelques recommandations** pour s'assurer que ses besoins spécifiques soient reconnus et répondus.

LÉGENDE :



APPUI



RECOMMANDATION

¹ Quartier des artisans, Au cœur du secteur Bridge-Bonaventure - Mémoire du Conseil des métiers d'art du Québec, Montréal, 31 mai 2023

GRANDE ORIENTATION 1 | Une vocation économique renforcée par des milieux de vie et d'emplois respectant l'esprit du lieu

OBJECTIF 1 | Consolider les activités économiques existantes, dynamiques et créatrices d'emplois

1.3. Soutenir l'implantation de nouveaux sites d'emplois artisanaux et la création du quartier des Artisans en s'appuyant sur les activités de production existantes (Les Forges, Espace VERRE, distillerie du Vieux-Montréal (Sazerac), Juget-Sinclair, etc.), tout en favorisant l'intégration de fonctions complémentaires éducatives et culturelles.

- » évaluer la possibilité d'introduire des mesures permettant d'offrir des loyers abordables à long terme pour les activités artisanales;
- » renforcer le caractère économique et culturel de la rue Mill et du savoir-faire manuel.

Enjeux de l'ÉÉAM touchés :

- **Locaux pérennes, abordables et adaptés**
- **Mise en valeur de l'ébénisterie d'art**
- **Recherche et développement**



Le projet de développement du **Quartier des artisans**, de part et d'autre de la rue Mill, offre une réponse extrêmement bien adaptée aux enjeux de l'École. Nul doute que la « possibilité d'introduire des mesures permettant d'offrir des loyers abordables à long terme pour les activités artisanales » dans ce secteur industriel léger serait une solution optimale à l'enjeu de pérennité immobilière de l'ÉÉAM.

De plus, ce projet offre l'opportunité aux instances de formation ainsi qu'aux artisan.e.s en exercice de sortir de leur isolement. En effet, la réalité financière de chacun.e les contraint souvent à s'installer à des endroits excentrés, rendant les collaborations et les échanges plus difficiles. La proximité entre les écoles-ateliers permettrait de créer un véritable **campus métiers d'art** où il serait possible de partager un espace d'exposition ou un lieu de vente. Mais surtout, un tel écosystème créatif favoriserait les collaborations interdisciplinaires autant pour les étudiant.e.s que pour les professionnel.le.s. Cette mixité viendrait enrichir le domaine de création tout en créant un pôle d'attraction favorisant grandement le rayonnement et la mise en valeur de l'ébénisterie artisanale et des métiers d'art.

De même, la création d'un **campus métiers d'art** offrirait un terreau très fertile pour des collaborations entre les écoles-ateliers avec des domaines connexes tels que le design, l'architecture, le patrimoine et les nouvelles technologies dans le but de favoriser la recherche et le développement de la discipline.

À cela s'ajoute la possibilité de partager et/ou mettre en commun certaines installations spécialisées, dont les coûts ne sont pas justifiés par l'usage que peut en faire une seule école. À titre d'exemple, l'ÉÉAM a besoin d'accéder à une cabine de pulvérisation quelques heures seulement par année, ce qui justifie mal la construction d'une telle infrastructure dans ses locaux, à moins de pouvoir en faire bénéficier d'autres écoles ou artisan.e.s.



Déployé à l'une des portes d'entrée de la Ville de Montréal, le **Quartier des artisans** permettrait la mise en place d'une nouvelle vitrine créative nourrissant la perspective de Montréal, métropole culturelle. Il serait alors pertinent de développer une identité visuelle propre au secteur, inspirée de l'ADN des métiers d'art. Ainsi, dès qu'une personne franchirait le portique créé par les silos sur la rue Mill, elle sentirait la transition. À la manière du Vieux-Montréal ou du Quartier des spectacles, le Quartier des artisans gagnerait à afficher une signature visuelle distincte à travers divers éléments, tels que : le mobilier urbain, l'éclairage, la signalétique, etc.

OBJECTIF 2 | Développer un nouvel écosystème d'activités économiques diversifiées s'appuyant sur les générateurs d'activités et misant sur les technologies propres, la culture et le tourisme

2.2 Développer les activités culturelles et récréotouristiques en lien avec l'histoire du lieu, la transmission des connaissances et les valeurs patrimoniales tout en profitant de la présence du port de Montréal (croisière), du Vieux-Port et du canal de Lachine.

Enjeu de l'ÉÉAM touché :

- Mise en valeur de l'ébénisterie d'art



L'implantation d'un **pôle métiers d'art**, de part et d'autre de la rue Mill dans le secteur de Bridge-Bonaventure, favoriserait le développement d'activités complémentaires à l'ÉÉAM, telles que : de l'éducation populaire et des activités de médiation culturelle, des cours sous formes de séjours pour une clientèle internationale, des activités de promotion des savoir-faire traditionnels, etc. Cette bonification de son offre d'activités culturelles et récréotouristiques contribuerait significativement au rayonnement et à la mise en valeur de l'ébénisterie d'art auprès de divers publics, ainsi qu'à l'enrichissement de la vitalité culturelle à Montréal.

Stratégiquement positionnée aux carrefours de sites majeurs d'attraction et de tourisme pour la métropole : le Vieux-Port et le canal de Lachine, la communauté culturelle du **Quartier des artisans** s'imposerait comme un rendez-vous incontournable pour les gens d'ici et d'ailleurs.



MEUBLE F6 par Dimitri Colombain, 2019

OBJECTIF 3 | Créer des milieux de vie et d'emplois mixtes, sains et intégrés aux quartiers avoisinants

3.2. Favoriser la création d'un milieu de vie mixte dans les sous-secteurs du bassin Wellington et ses abords, du Triangle de la pointe Saint-Charles Nord et de la pointe du Moulin.

3.4. Favoriser la construction d'habitations en cohérence avec le plan des vocations proposées, si l'atteinte des conditions de compatibilité, d'accessibilité et de mixité est démontrée en fonction des particularités de chacun des sous-secteurs, notamment :

- » la compatibilité de l'habitation face aux nuisances et aux risques de sécurité civile provenant de certaines infrastructures de transport (voie à débit important, voie ferrée, cours de triage) et industries (ADM) est démontrée;
- » l'accessibilité à des services et des commerces de proximité et à une école primaire à distance de marche par des parcours sécuritaires et agréables est démontrée;
- » un site pour accueillir un projet de mutualisation des besoins en équipements collectifs (scolaire, sportif, culturel, communautaire) facilement accessible à pied et à vélo depuis les milieux de vie adjacents au sous-secteur est identifié;
- » l'impact du projet sur la mobilité est acceptable et les mesures de mitigation sont applicables.

Enjeu de l'ÉÉAM touché :

- Services et soutien à la communauté étudiante



L'accessibilité à un milieu de vie mixte, ainsi qu'à des services et commerces de proximité représenterait un atout important pour l'ÉÉAM afin d'offrir à sa communauté un milieu d'apprentissage et de vie sain, enrichissant et dynamique.



Étant donné les défis rencontrés par les étudiant.e.s pour trouver des logements sains et abordables, il serait intéressant que les projets de construction d'habitations considèrent ces besoins spécifiques, par exemple en créant un immeuble à logements dédié à la clientèle étudiante.

SUITE OBJECTIF 3 | Créer des milieux de vie et d'emplois mixtes, sains et intégrés aux quartiers avoisinants

3.8. Favoriser la préservation et la transformation des bâtiments existants plutôt que la démolition et encourager l'occupation des bâtiments vacants par des usages transitoires permettant d'entretenir les bâtiments tout en contribuant à définir une vocation pérenne.

3.10. Favoriser la cession d'immeubles plutôt que la contribution financière comme mode de réalisation des engagements issus du Règlement pour une métropole mixte (RMM).

Enjeu de l'ÉÉAM touché :

- **Locaux pérennes, abordables et adaptés**



Compte tenu du type de bâtiments disponibles dans le secteur et des besoins techniques spécifiques de l'ÉÉAM, il serait très réaliste et optimal de préserver et transformer un bâtiment existant pour aménager les locaux de l'École.

Notamment, en mars 2023, les dirigeants de l'École ont eu la chance de visiter plusieurs immeubles bordant la rue Mill. L'un d'eux, l'ancienne usine Montreal Dry Dock a particulièrement retenu leur attention, et ce, malgré l'état de décrépitude de l'immeuble abandonné. La volumétrie du lieu en ferait un espace idéal pour aménager les ateliers de l'ÉÉAM en conservant une grande partie de l'espace décroissant. Ainsi, l'implantation de l'École dans cet immeuble ne nécessiterait que de minimales interventions sur la structure et la volumétrie, ce qui permettrait de conserver le caractère grandiose de l'espace tout en mettant de l'avant le patrimoine architectural du lieu.

De plus, une cession d'immeuble permettrait, sans contredit, d'assurer un montage financier réaliste et abordable, favorisant du même coup la pérennité immobilière de l'ÉÉAM.

OBJECTIF 4 | Optimiser la mise en commun des systèmes opérationnels des bâtiments et infrastructures pour minimiser la consommation de nos ressources

4.4. Favoriser la gestion des matières résiduelles de manière collective et centralisée en incluant la collecte de compost.

4.5. Soutenir l'implantation d'un espace de logistique urbaine comprenant des espaces de point de chute, de cueillette et de livraison de colis (ex. : projet Colibri).

4.6. Favoriser l'implantation d'entreprises de réemploi dans une perspective de réutilisation ou de revalorisation des déchets et d'échange des biens à portée locale (ex. : Renaissance, Locomotion, Bibliothèque d'outils La Remise, etc.).

Enjeu de l'ÉÉAM touché :

- **Réduction de l'empreinte environnementale**



La réduction de son empreinte environnementale étant un enjeu pour l'École, l'ÉÉAM appuie massivement les balises 4.4 et 4.6 visant la gestion collective des matières résiduelles et l'implantation d'entreprises favorisant le réemploi, la réutilisation et la revalorisation. D'ailleurs, certains services et activités de l'ÉÉAM pourraient s'inscrire dans cette tendance, tels que : l'Atelier incubateur pour la relève en ébénisterie (partage de locaux et d'outillage), les formations en réparation et restauration de mobilier, etc.

La création du **Quartier des artisans**, regroupant plusieurs acteurs aux besoins similaires ou complémentaires, permettrait certainement la mise en commun et le partage de ressources ce qui contribuerait à minimiser l'impact environnemental du secteur.



Cependant, il demeure important de mentionner qu'un espace de logistique urbaine (point de chute, cueillette et livraison), tel que mentionné à la balise 4.5, aurait une utilité limitée pour l'École, et plus largement pour les acteurs du domaine métiers d'art. Effectivement, l'ÉÉAM reçoit occasionnellement des livraisons de matériaux (lourds et volumineux) et effectue des livraisons de projets / meubles pour des client.e.s ou des expositions. Il s'avère donc essentiel de maintenir un accès pour camion dans le secteur dédié aux métiers d'arts afin d'assurer l'approvisionnement et la diffusion.

GRANDE ORIENTATION 4 | Le renforcement des connexions et les déplacements en transport actif et collectif au cœur de la mobilité

OBJECTIF 1 | Apaiser la circulation sur les grands axes routiers et réduire la circulation de transit

OBJECTIF 2 | Assurer la convivialité et la sécurité des déplacements actifs

OBJECTIF 3 | Assurer la connectivité et la perméabilité au sein du secteur et vers les quartiers environnants en privilégiant les modes actifs

OBJECTIF 4 | Offrir des services de transport collectif performants

OBJECTIF 5 | Assurer une saine gestion du stationnement

Enjeu de l'ÉÉAM touché :

- **Accessibilité**



De manière générale l'ensemble des objectifs et des balises de cette grande orientation répondent aux enjeux d'accessibilité de l'ÉÉAM. Afin de soutenir ses activités, l'École doit être facilement accessible en transport actif et collectif, ainsi qu'en voiture.

Un réseau de pistes cyclables sécuritaire et agréable, des stationnements à vélo en quantité suffisante, des stations de véhicules en partage, des services de transport en commun efficaces et fiables à proximité de l'École s'avèrent essentiels, principalement pour les étudiant.e.s de la formation collégiale.



Cependant, un accès fluide sans congestion routière et des espaces de stationnement pour les voitures individuelles demeurent nécessaires pour répondre aux besoins d'une part importante de la clientèle de l'ÉÉAM. En effet, la majorité des participant.e.s aux formations grand public de l'École utilise la voiture pour se rendre à leur formation, principalement pour repartir avec les projets et meubles fabriqués en atelier.

De plus, il serait utile de favoriser l'implantation d'un service de partage de camions (à la manière de Communauto, mais plus spécifiquement pour le transport de matériel), afin de répondre aux besoins des écoles-ateliers et des artisan.e.s professionnel.le.s.

Apports de l'ÉÉAM

Mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure

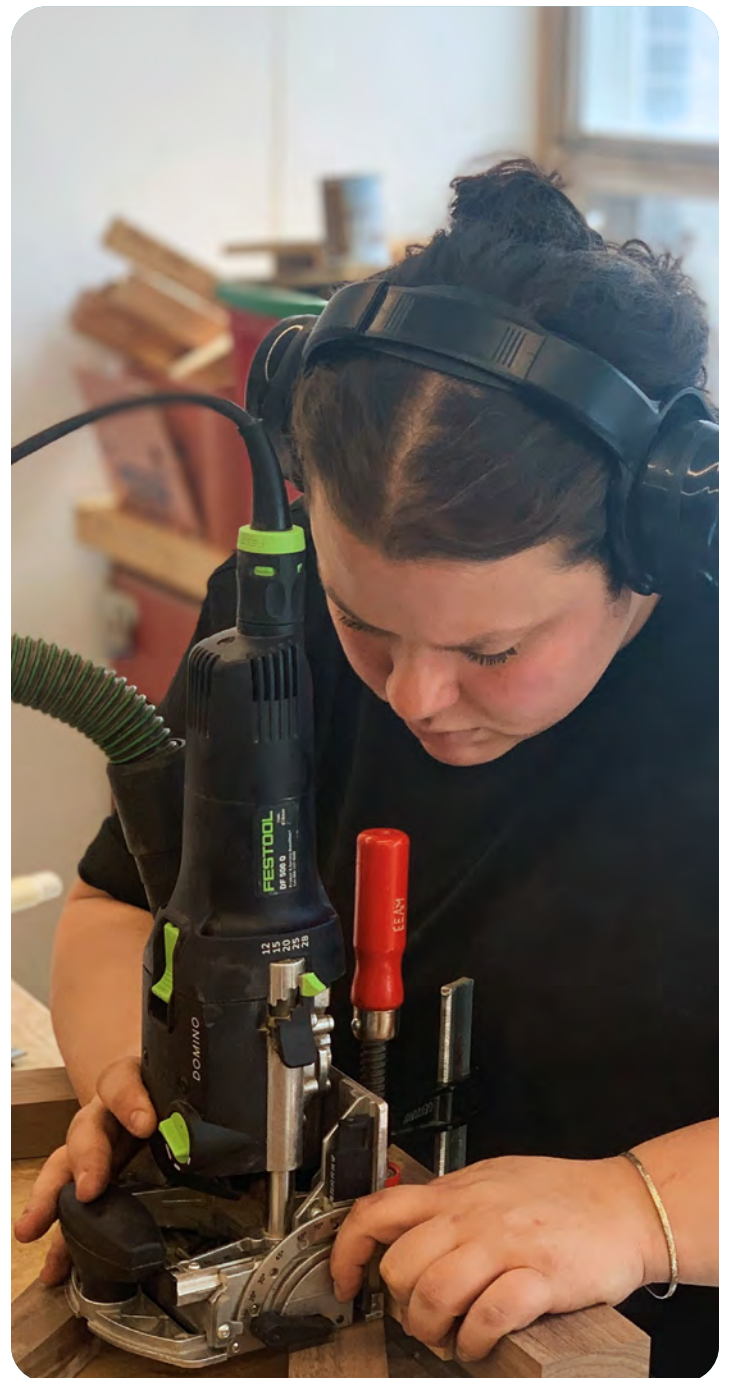
Impliquée à la fois au sein de la **Programmation culturelle et éducative** et de l'**Attrait dans le parcours récréotouristique**, l'ÉÉAM représenterait un apport très appréciable au projet de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure.

Tout d'abord, en participant à la création d'un **campus métiers d'art**, l'ÉÉAM deviendrait un acteur important dans l'élément formation et éducation au projet unifié des savoir-faire ancestraux.

De plus, par ses activités, l'École générerait un afflux de nouvelle clientèle qui profiterait indéniablement aux futurs commerces de proximité.

En raison de ses valeurs et de ses engagements, l'ÉÉAM participerait activement à la préservation du patrimoine bâti et au développement de l'économie circulaire.

Finalement, la présence de l'ÉÉAM contribuerait au foisonnement créatif et au rayonnement culturel.





Teram par Victor Olivier 2021

Conclusion

La lecture du PDMV démontre l'ampleur de la tâche à accomplir et des défis à venir. Cependant, elle expose également le fait que ces défis sont partagés entre une multitude d'acteurs du domaine des métiers d'art, tirant profit des forces d'un réseau solidaire et dynamique.

L'ÉÉAM souhaite de nouveau formuler son soutien au projet **Quartier des artisans** développé conjointement par le Conseil des métiers d'art du Québec, l'Institut des métiers d'art et les écoles-ateliers métiers d'art de la région métropolitaine. Cette opportunité permettrait à l'École de concrétiser les démarches entamées il y a de nombreuses années, soit s'installer dans un lieu où :

- elle assurerait sa pérennité dont la quête a nécessité beaucoup de ressources, autant financières qu'humaines;
- elle aurait la pleine liberté d'exprimer son potentiel et de se développer plutôt que de lutter pour survivre;
- elle pourrait faire partie d'un regroupement où le partage, les échanges et la visibilité lui permettraient d'être pleinement impliquée et reconnue à sa juste valeur.

En effet, l'ÉÉAM a pour objectif de devenir **La référence canadienne en ébénisterie d'art** et ce, pour la population locale, mais également pour la population francophone et l'ensemble des pays pratiquant ce métier d'art. Son implication dans un projet tel que le Quartier des artisans serait un atout pour l'ensemble des parties impliquées.

Victime de précarité immobilière et pressée par des contraintes de temps, l'ÉÉAM souhaite d'ores et déjà explorer la possibilité de s'installer, sur un horizon de 3 à 5 ans, dans un des bâtiments de la rue Mill qu'elle désire revaloriser en respectant son caractère patrimonial et ainsi contribuer à la mise en valeur plus large du secteur Bridge-Bonaventure.